

# LE CHAT DANS L'ISLAM ET DANS LES CROYANCES POPULAIRES EN TUNISIE

## THE CAT IN ISLAM AND POPULAR BELIEFS IN TUNISIA

Mohamed GHARBI<sup>1</sup>

(Article soumis le 12 février 2023, accepté le 16 mars 2023)

### RÉSUMÉ

L'auteur présente la première analyse descriptive sur la perception du chat par les Tunisiens. Cette analyse comporte trois volets : le volet religion, proverbes et expressions et la perception du chat. La perception qu'a l'humain du chat varie à une période et un lieu donnés et conditionne de manière significative l'état de bien-être et les soins accordés aux animaux. Cette étude se veut la matrice d'une réflexion et d'un débat sur le sujet.

**Mots-Clés :** Chat, Tunisie, Croyances, Islam

### ABSTRACT

The author presents a first descriptive analysis of the Tunisians' perception to cats. This analysis consists of three pillars: the religious analysis, the cats in the proverbs and expressions and the perception of Tunisians to cats. The perception of humans during a period and a place dramatically conditions the welfare and the care, mainly in health offered to these animals. This study serves as initiator of a reflection and a debate on the subject.

**Keywords:** Cat, Tunisia, Believes, Islam.

## INTRODUCTION

La perception qu'a l'être humain de l'animal varie en fonction des sociétés et en fonction du temps. Elle peut être fondée sur des faits réels comme être imprégnée de faits imaginaires ou symboliques qui s'ancrent dans la croyance populaire et deviennent difficiles à « déloger ».

L'animal domestique est en train de prendre de plus en plus de place au sein des sociétés modernes si bien qu'il est devenu, en Occident au moins, un membre de la famille. Ce changement fait que l'animal est de plus en plus « compris » par les sociétés.

L'étude de la perception de l'être humain vis-à-vis d'une espèce animale donnée à une période donnée est importante à plusieurs titres : (i) d'un point de vue théorique : elle permet de mieux comprendre la relation être humain – animal ainsi que ses déterminismes. (ii) Elle permet de proposer des solutions à des dérives qui peuvent être graves, pour l'animal victime et parfois l'humain. (iii) Certaines perceptions conditionnent les soins offerts à l'animal de compagnie par le propriétaire. À titre d'exemple, la présence de varrons sur les bovins en Tunisie est

perçue comme un signe de bonne santé car ces nodules cutanés apparaissent lorsque l'animal est mis au pré pendant le printemps. Il faut de ce fait convaincre les éleveurs de bovins qu'il s'agit de nodules provoqués par des larves d'insectes contre lesquels il faut lutter car cette myiase est à l'origine de pertes financières et affecte non seulement le bien-être mais aussi la santé, voire met en danger la vie du bovin.

Le chat domestique (*Felis silvestris catus*) aurait été domestiqué dans la région du Croissant fertile il y a environ 10 000 ans. Il existe cependant encore un débat sur la période et le lieu précis de sa domestication (Hu *et al.* 2014).

Le chat est présent dans la vie des peuplades arabes depuis des siècles. Il existe pourtant très peu d'études dans cette région du monde en général et en Tunisie en particulier. Malgré le fait que les chats sans propriétaires soient nourris régulièrement par les Tunisiens et que plusieurs animaleries se soient récemment ouvertes en Tunisie, notamment dans les grandes villes. Cette absence d'études est d'abord due à l'absence de financements pour les travaux relatifs aux animaux de compagnie de manière générale. Même les effectifs de chats en Tunisie n'ont jamais

1- Professeur en parasitologie vétérinaire. Laboratoire de parasitologie, Univ. Manouba. École nationale de médecine vétérinaire de Sidi Thabet, 2020 Sidi Thabet, Tunisie. Courriel : gharbim2000@yahoo.fr. ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-7074-2021>



été estimés du fait de l'absence d'une identification systématique et de centralisation des statistiques relatives aux vaccinations chez cette espèce.

En outre, la perception et les croyances d'une société au sujet d'une espèce animale est un facteur important qui conditionne très fortement les conditions de vie de cette espèce et les soins vétérinaires qui lui sont promulgués. Il est de ce fait capital d'étudier cette perception et de dégager certains éléments pratiques qui permettraient une amélioration de la santé des chats mais aussi celle de l'être humain. Le terme santé est ici pris au sens large, il inclut également la santé mentale c'est-à-dire le bien-être des chats en Tunisie. Sans prétendre être exhaustif, cet article a pour but d'initier une réflexion et un débat sur la relation être humain – chats en Tunisie.

## MODES DE VIE DES CHATS EN TUNISIE

Il est évident que le mode de vie du chat a un grand impact direct sur sa santé mais aussi sur celle de son propriétaire. Même si le chat est omniprésent en Tunisie depuis des siècles, il n'existe aucune statistique ou étude sur le mode de vie de cette espèce. Nous pourrions classer la population féline en Tunisie en quatre grands groupes :

- (i) **Population féline errante** : elle est omniprésente en Tunisie, ce sont des animaux lâchés par des propriétaires de chats qui ont un excédent de naissances de chatons. Ils vivent en partie sur les poubelles mais régulièrement nourris par les citoyens. À part la nourriture, ces animaux ne bénéficient d'aucun soin de la part des humains, même pas de la vaccination antirabique qui est pourtant enzootique en Tunisie sous sa forme canine avec des cas réguliers chez le chat (Figure 1).



Figure 1 : Chat errant cherchant sa nourriture dans une poubelle à Tunis.

- (ii) **Chats élevés dans différents établissements et commerces** : ils sont logés et régulièrement nourris par le personnel, il peut s'agir d'établissements aussi variés que les commerces (Figure 2), les établissements universitaires (Figure 3) et les restaurants (Figure 4).



Figure 2 : Chat vivant dans un supermarché à Tunis. Ce chat est nourri par le personnel et les clients du supermarché. Notez la présence d'une grande lésion retro-auriculaire signant probablement une otocariose.



Figure 3 : Chat bien entretenu vivant dans une École Supérieure d'Agriculture en Tunisie.



Figure 4 : Chat vivant avec d'autres congénères dans le stock de bois utilisé par une pizzeria à Tunis.

- (iii) **Chats vivant dans des fermes** : ils bénéficient du logement et de la nourriture dans la ferme sans pour autant être médicalisés. Ces animaux vivent en promiscuité avec d'autres espèces animales, à l'origine de trois problèmes de santé à la fois humaine et animale, d'importance et de fréquence inégales, la rage, la toxoplasmose et la pulicose.
- (iv) **Chats correctement médicalisés et nourris** : ils vivent dans les habitations recevant une bonne alimentation (Figure 5). Ils sont correctement médicalisés dans les cliniques vétérinaires ou dans l'unique CHUV en Tunisie, celui de l'École nationale de médecine vétérinaire de Sidi Thabet (Figure 6). Cette population féline est en nette croissance en Tunisie depuis quelques années.



Figure 5 : Chat âgé de 9 ans vivant dans une villa et bénéficiant d'une bonne alimentation et correctement médicalisé.



Figure 6 : Étudiant vétérinaire au CHUV de l'École nationale de médecine vétérinaire de Sidi Thabet, Tunisie portant un chat.

## LE CHAT DANS L'ISLAM

### Le chat dans le Coran

Le chat n'a pas été cité dans le Coran qui est le livre sain de l'islam. Plusieurs autres espèces animales ont été citées comme la vache, le dromadaire, le cheval, l'âne, le chien, les oiseaux, les poissons, les abeilles, l'araignée... Nous ne pouvons expliquer ce choix et le sujet reste à étudier.

### Le chat dans la tradition prophétique musulmane

L'islam autorise les chats à entrer dans les habitations et vivre avec et au contact des humains. Par ailleurs, il existe quelques histoires concernant les chats. En voici une...

Une femme offre un plat de viande et de pain à Aïcha, l'épouse du prophète Mohamet. Cette dernière, étant en train de prier, elle fait signe à la femme de laisser le plat. Une chatte vient et mange dans le plat. Après avoir fini ses prières, Aïcha mangea elle aussi du plat et dit « *le prophète Mohamet m'a informée que les chats ne sont pas impurs, ils sont parmi ceux qui rôdent autour de vous* (traduction littérale pour dire qu'ils peuvent se promener dans la maison, nda). *J'ai vu le prophète faire ses ablutions avec un récipient dans lequel avait bu un chat* ». Il s'agit donc ici d'une autorisation implicite qui donne aux chats l'accès aux habitations humaines des musulmans.

### « Le chat doit être correctement nourri »

Le prophète de l'islam Mohamet dit « Une dame a été condamnée à l'enfer car elle a emprisonné une chatte, elle ne l'a pas nourrie et ne l'a pas laissé manger de ce qu'elle peut trouver sur le sol ». Ces paroles expliquent l'importance donnée par l'islam au bien-être animal. Les personnes qui maltraitent les chats comme l'a fait cette dame seront punies par Dieu.

### « Abu hurayra (le père de la chatte) »

De son vrai nom, Abd al-Rahman Ibn Sakhr ad-Dawsi (entre 601 et 604 - entre 676 et 679) était un compagnon et le principal rapporteur des paroles du prophète de l'islam Mohamet. Il possédait un chat qu'il portait assez souvent avec lui dans les plis de ses vêtements, il fut nommé par ses amis *Abu hutayra* « le père du chaton ». Pour plaisanter avec lui, le prophète Mohamet l'appelait *Abu hirra* « le père de la chatte ». Sachant qu'en arabe, le chat est toujours désigné au féminin et non au masculin. Cela représente une seconde autorisation implicite de la part du prophète Mohamet.

## LE CHAT DANS LA CROYANCE POPULAIRE TUNISIENNE

Certaines croyances concernant le chat sont très ancrées chez une grande partie des Tunisiens.

### Le chat est un « *Haycha bakma* » (sans raison et muet)

Le chat est très présent dans les médinas, dans les rues des villes modernes et dans les maisons des Tunisiens (Figure 1). Ils le qualifient de « *haycha bakma* » (*haycha*, animal ou dépourvu de raison et *bakma*, muet) tout comme les autres espèces animales. Ce qualificatif est loin d'être péjoratif, il a une connotation de compassion et de pitié pour les animaux considérés comme dépourvus de raison et de paroles et qu'il faut protéger et soigner car ils ne peuvent pas se défendre et se plaindre. Cette expression est utilisée pour blâmer quelqu'un qui fait du mal à un chat, on lui dira ainsi « mais pourquoi tu fais ça à ce chat, c'est un *heycha bakma* ? ».

### Le chat a sept âmes

C'est une croyance très fréquente chez les Tunisiens qui considèrent que le chat est très résistant, on dit de lui qu'il a sept âmes. Cette croyance collective serait due au fait que des chats intoxiqués arrivent à se rétablir sans traitements. Cette croyance est problématique, elle cause beaucoup de mal aux chats en Tunisie puisque certaines personnes considèrent que les chats peuvent surmonter tous les problèmes de santé et n'ont de ce fait, pas besoin d'être soignés. Elle persiste encore mais fort heureusement, elle est en train de se dissiper au profit d'une vision plus rationnelle de la résistance de ces animaux vis-à-vis des maladies et des accidents de tout genre.

### Le chat transmet l'échinococcose kystique

En Tunisie, le chat est pris à tort comme source d'*Echinococcus granulosus* pour l'être humain. De nombreux Tunisiens pensent que ce sont les poils du chat qui transmettent ce parasite. En réalité, le chat peut être infesté par les adultes d'*E. granulosus* mais ces derniers n'éliminent pas les segments ovigères responsables de la contamination des hôtes intermédiaires. On parle alors d'infestation abortive pour le parasite. Le chat peut être également infesté par les larves de ce parasite mais le nombre de cas rapportés dans la littérature est très limité. Quoi qu'il en soit, le chat ne transmet pas les parasites à l'être humain mais aux canidés dans ce cas (Bonelli *et al.* 2018). En réalité, il y a ici une confusion entre l'échinococcose kystique et la toxoplasmose. Des campagnes d'éducation sanitaire sont nécessaires pour apprendre aux Tunisiens à faire la distinction entre les zoonoses parasitaires transmises par le chat (toxoplasmose) et celle transmises par le chien (échinococcose kystique).

### Pour certains Tunisiens, le chat n'attrape pas la rage et pour d'autres, l'hydrophobie et la rougeur des yeux sont des signes de la rage

La Tunisie est un pays où la rage est encore endémique. Entre 2012 et 2018, 25 cas (en moyenne, 3 cas par an) de rage humaine ont été notifiés en Tunisie suite à des agressions ou des contacts avec des animaux enragés (Kalthoum *et al.* 2021). Il va sans dire que ce nombre de cas est sous-estimé car le seul laboratoire de diagnostic de la rage du pays se trouve à Tunis (Institut Pasteur de Tunis). Certains Tunisiens pensent que la rage est une maladie de chien, d'ailleurs appelée à juste titre « *la maladie du chien* » en Arabe, nom qui véhicule un biais très dangereux aussi bien pour la santé animale qu'humaine.

Certains Tunisiens oublient ou ignorent, ce qui est plus grave, que les autres espèces d'homéothermes peuvent attraper la rage et donc la transmettre à l'être humain. En Tunisie, entre 2012 et 2018, 5,3% (139/2642) des cas positifs de rage ont été enregistrés chez le chat (Kalthoum *et al.* 2021). Pire encore, certains Tunisiens pensent que l'hydrophobie est un symptôme de la rage alors qu'en réalité, elle ne concerne que l'être humain.

D'autres Tunisiens, pensent que les yeux des animaux enragés sont toujours rouges. Des études CAP (Connaissance Attitudes et Perceptions) sont donc nécessaires en Tunisie pour mettre en évidence ces écarts à la réalité et proposer des actions correctives comme l'ont montré deux études tunisiennes sur la leishmaniose canine ainsi que les tiques et les maladies transmises par les tiques (Khamassi Khbou *et al.* 2019 ; 2020).

### Les chats peuvent être soignés avec les médicaments humains

Les intoxications par les médicaments représentent la principale cause d'intoxications chez les carnivores domestiques, il peut s'agir d'une mauvaise utilisation de la part du propriétaire, d'une utilisation hors AMM ou, et c'est la cause la plus fréquente, d'une

ingestion accidentelle par les animaux d'un médicament mal stocké (Cortinovic *et al.* 2015). En Tunisie, plusieurs cas d'intoxications sont rapportés suite à l'administration de médicaments humains aux chats. Il s'agit principalement des anti-inflammatoires, notamment le paracétamol.

### Les chats intoxiqués doivent recevoir du lait

Tout comme ailleurs, le chat est sujet aux intoxications par les pesticides. Entre 2014 et 2017, sur un total de 71 animaux présentés au service de Pharmacie toxicologie de l'École nationale de médecine vétérinaire de Sidi Thabet (Tunisie), 21 étaient morts suite à une intoxication par les pesticides : 11 chiens sur 35 et quatre chats sur cinq (Lahmar *et al.* 2019). Cette croyance n'est pas en relation directe avec le chat mais avec le lait. Il est considéré comme un aliment purificateur. De ce fait, il est donné aux personnes et aux animaux intoxiqués. Pourtant, contrairement à cette croyance, donner du lait à un être humain ou un animal intoxiqué par un pesticide aggrave le pronostic. En effet, le lait est riche en matières grasses or les insecticides sont essentiellement liposolubles. De ce fait, le pesticide se fixe sur la matière grasse du lait et son absorption s'en trouve ainsi augmentée.

## LES CHATS DANS LES PROVERBES ET EXPRESSIONS TUNISIENNES

Le nombre de proverbes et expressions tunisiennes sur le chat sont assez peu nombreux. Nous citons ci-dessous les plus connus.

### « *Frappe la chatte, la mariée aura peur* »

Cette expression signifie qu'il faut punir ou attaquer une personne pour faire peur à une autre car cette dernière prendra cette

punition comme un avertissement.

### « *Absente-toi chat, danse souris* »

Cette expression signifie que si le responsable est absent, les subordonnés font ce qu'ils veulent. Expression qui existe dans d'autres langues mais en arabe, l'expression s'adresse aux animaux eux-mêmes.

### « *Comme la souris et le chat* »

Pour signaler une relation très tendue entre deux personnes qui se disputent et se chamaillent assez souvent. Ce proverbe existe en français mais l'ordre des espèces est inversé.

### « *Comme un chat* »

Désigne une personne qui dort trop ou qui se blotti sur une autre personne.

## CONCLUSION

Cet article peut paraître au premier abord peu utile pour la santé animale et publique. Néanmoins, la perception, les croyances et les habitudes sont des facteurs qui conditionnent de manière très significative la pratique vétérinaire d'une manière générale, l'approche médicale et les choix thérapeutiques ainsi que le bien-être de l'animal.

À notre connaissance, cette réflexion sur le chat est la première en Tunisie et même en Afrique du nord. Elle a pour but d'initier une réflexion et un débat sur un sujet qui a été jusque-là ignoré, des études ultérieures sont nécessaires pour résoudre les différents problèmes chez le chat en Tunisie.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le docteur vétérinaire Nicolas LAYACHI, Société Francophone de Médecine Féline pour sa lecture critique de l'article.

## BIBLIOGRAPHIE

- Cortinovic C, Pizzo F, & Caloni F. Poisoning of dogs and cats by drugs intended for human use. *Veterinary Journal* (London, England) : 2015, 203(1), 52–58. <https://doi.org/10.1016/j.tvjl.2014.11.004>
- Hu Y, Hu S, Wang W, Wu, X., Marshall, FB, Chen X, Hou L, & Wang C. Earliest evidence for commensal processes of cat domestication. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 2014, 111(1), 116–120. <https://doi.org/10.1073/pnas.1311439110>
- Kalthoum S, Guesmi K, Gharbi R, Baccar MN, Seghaier C, Zrelli M, & Bahloul C. Temporal and spatial distributions of animal and human rabies cases during 2012 and 2018, in Tunisia. *Veterinary Medicine and Science*, 2021, 7(3), 686–696. <https://doi.org/10.1002/VMS3.438>
- Khamassi Khbou, M, Ayadi O, Al-Hosary AA, Darghouth MA, & Gharbi M. Knowledge and perception on ticks and tick-borne diseases among veterinary medicine students from the North African countries of Algeria, Egypt, and Tunisia. *Parasite Epidemiology and Control*, 2020, 11, e00169. <https://doi.org/10.1016/j.parepi.2020.e00169>
- Khamassi Khbou M, Najahi K, Zribi L, Aoun K, & Gharbi M. Knowledge and attitudes of Tunisian dog owners regarding leishmaniasis. *Parasite Epidemiology and Control*, 2019, 5, e00098. <https://doi.org/10.1016/j.parepi.2019.e00098>
- Lahmar R, Berny P, Mahjoub T, & Ben Youssef S. Animal pesticide poisoning in Tunisia. *Frontiers in Veterinary Science*, 2019, 6. <https://doi.org/10.3389/fvets.2019.00369>

